

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Economie et services

Filière Master of Science en Business Administration

### 1 Intitulé du module Décision 2022-2023

<p><b>Code</b> E.MScBA.390.OP41.F.22</p> <p><b>Niveau</b>  <input type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input checked="" type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input type="checkbox"/> Bachelor <input checked="" type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5</p>	<p><b>Langues(s)</b>  <input type="checkbox"/> allemand  <input type="checkbox"/> anglais  <input type="checkbox"/> anglais - russe  <input type="checkbox"/> français - allemand  <input type="checkbox"/> français - anglais</p>	<p> <input type="checkbox"/> allemand - anglais  <input type="checkbox"/> anglais - chinois  <input checked="" type="checkbox"/> français  <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais</p>
------------------------------------	--	---

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Une démarche de prospective est le produit de l'organisation dans laquelle elle se déploie et à qui elle est destinée. Avant que cette démarche ne puisse déployer ses effets, encore faut-il que l'organisation procède à des choix, qu'elle se décide par exemple pour l'un ou l'autre des futurs esquissés. En aval, une fois la décision prise, celle-ci doit être mise en œuvre. Dans les deux cas, l'acte de décider est profondément ancré dans l'organisation concernée.

Ce module aborde les différentes facettes de cette action bien particulière qu'est la prise de décision dans un contexte organisationnel confronté à l'importance toujours croissante des outils d'aide à la décision (IA, Big Data etc.). Il en définit la nature, les limites et les contraintes. En recourant aux apports de la philosophie politique, de la sociologie des organisations, du management et de la science politique, ce module permettra aux étudiant-e-s de proposer des choix et des décisions adaptées au contexte des organisations recourant à la prospective.

Notions abordées : Organisation, Raison, Pouvoir, Stratégie, Décision, Jeu, Information, Incertitude, Emotions

Approches : Sociologie des organisations, Management, Science politique, Philosophie politique, Psychologie sociale

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Thématiques abordées

#### « Décider, c'est quoi ? »

Nous établirons le lien entre la problématique de la décision et la prospective. Nous examinerons la nature de l'acte de décider, son rapport au temps, au pouvoir. Nous tenterons de distinguer ce qui différencie une « bonne » et une « mauvaise » décision, et effleurons le lien entre raison et « bêtise » en matière de décision. Nous décomposerons également le processus de décision en étapes, de sorte à pouvoir l'analyser dans les chapitres suivants.

Nous détaillerons et définirons les modalités d'évaluation de ce module et celui de « Projet Décision ».

#### « Décision, rationalité, incertitude, émotions »

A l'aide d'exercices et d'ateliers, nous explorerons les diverses approches et théories de la décision. Nous chercherons à identifier les biais, les limites et les contraintes liés à l'acte de décider.

#### « Décider dans les organisations »

En entreprise, décider est un acte collectif. Il résulte de nombreux facteurs liés à la structure, la nature, la culture et le fonctionnement de l'organisation. Décider est la fonction principale des managers et des dirigeants. Nous examinerons comment la décision est autant le produit d'une action individuelle que collective. Nous nous attacherons à concevoir la décision dans sa dimension stratégique. Cela nous permettra d'identifier ce que peuvent être des décisions « absurdes » et en quoi consiste la « bêtise ou stupidité organisationnelle » en étudiant des cas concrets.

#### « Décision et prospective »

En quoi la prospective est-elle une aide à la décision pour les individus et les organisations ?

#### « Se mettre en position de décider »

Une décision se prépare, se planifie et se met en œuvre. Dans la perspective de préparer le projet de décision que vous soumettrez dans le cadre du module « projet décision », nous identifierons les éléments nécessaires à une prise de décision optimale et chercherons à répondre à la question suivante : « Comment présenter un projet de décision optimal à notre Conseil d'administration ? ».

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation du module repose sur la participation en groupe de 3 à 4 personnes à un procès judiciaire fictif, le « Procès de la Tech ». Durant ce procès les équipes seront appelées à jouer les rôles, des avocats de la défense ou des parties civiles. En valorisant les concepts et les approches vues dans le cours, les groupes devront rédiger et réaliser une plaidoirie, interroger les parties ou défendre une décision « en live » durant le procès. La préparation du procès se tiendra sur deux samedis matins. Durant le troisième samedi se déroulera le procès. L'équipe de la « Empowerment Foundation » formera, coachera et évaluera avec le responsable du module la qualité des prestations des groupes. Il sera notamment tenu compte de la qualité argumentative, de la fiabilité des sources et des références, de la qualité rhétorique et de l'usage de concepts ou d'approches abordés durant le cours.

En cas de remédiation, l'épreuve pourra être organisée sous la forme d'un examen oral en lien avec les thématiques du cours.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Durant le cours, les étudiants seront invités à lire des articles et des textes remis par l'enseignant.

Chaque étudiant devra faire l'acquisition d'un ouvrage qui servira de fil rouge pour l'ensemble du cours :

A. Moukheiber (2020). *Votre cerveau vous joue des tours*. Paris : Editions J'ai Lu (livre de poche)

### Autres références:

- C. Morel (2002). *Les décisions absurdes*, I. Paris : Folio Essais.
- C. Ballé (2018). *La sociologie des organisations*. Paris : PUF, Que sais-je ?
- M. Alvesson & A. Spicer (2016). *The Stupidity Paradox. The Power and Pitfalls of Functional Stupidity at Work*. London : Profile Books

## 10 Enseignants

### Nom du responsable de module \*

Christophe Genoud

